

A Poitiers, le 15 décembre 2022

Objet : Tarifs assainissement - eau

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous pour vous informer que les élus du syndicat ont décidé d'harmoniser le tarif de l'assainissement collectif sur tout le périmètre syndical à l'échéance 2026 (deux années supplémentaires seront données aux territoires des communes dont les tarifs actuels sont particulièrement bas). Cette harmonisation répond à 3 enjeux majeurs: solidarité entre les territoires, égalité de traitement entre les usagers et équilibre financier du service, tout en maintenant nos capacités d'investissement.

D'autre part, cette harmonisation s'inscrit dans une démarche de simplification de la facturation du service de l'assainissement et de meilleure lisibilité de la politique tarifaire du syndicat Eaux de Vienne.

Ainsi, à compter de 2023, les différents tarifs (plus d'une centaine actuellement) vont converger progressivement pendant 4 années pour atteindre en 2026 un prix au M³ de l'ordre de 1,91 € ht et une part fixe annuelle de 65 € ht.

Dans le cadre de cette harmonisation tarifaire, les tranches tarifaires préexistantes définies en fonction des volumes rejetés seront également supprimées.

Enfin, dans le contexte inflationniste actuel, les élus ont souhaité mettre en place une clause de revoyure de ce tarif qui sera présentée en Comité syndical au cours de l'année 2024.

En dernier lieu, je profite de cet envoi pour vous informer que le prix du M³ d'eau augmentera en 2023 de 23 centimes, compte tenu notamment de la très forte augmentation des dépenses énergétiques que va subir le syndicat en 2023 (x3 par rapport à 2022).

Dans le cadre des relations privilégiées que nous souhaitons maintenir avec les principaux abonnés du syndicat, je tenais à vous informer personnellement de la mise en place de cette évolution.

Monsieur Bourras, responsable des Grands Comptes, reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires relatifs à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président



Remy COOPMAN